Spécial COVID-19

La maire

Coralie ARRUEGO

Mesdames, Messieurs

Il y a une semaine, le Président de la République nous annonçait un reconfinement généralisé. Dès le lendemain, nous réorganisions le fonctionnement de nos deux écoles afin que la rentrée scolaire se passe dans les meilleures conditions possibles. Nous avons embauché 6 personnes supplémentaires, en renfort de nos agents, mobilisés pour la sécurité et le bien-être de nos enfants sur les temps scolaire et périscolaire.

Dans le même temps, le passage au stade Urgence Attentat du plan Vigipirate nous oblige à protéger le périmètre des bâtiments ouverts au public avec la mise en place de barrières. La Mairie et la bibliothèque ne sont malheureusement plus autorisées à vous accueillir mais les différents services restent à votre écoute et présents pour répondre à vos demandes en distanciel. Les conseils municipaux, tout comme les cérémonies officielles, se tiennent désormais à huis clos.

Depuis plusieurs mois, nous subissons, nous nous adaptons à une situation inédite en assurant la continuité du service public, y compris en télétravail.

La commune subit des contraintes fortes qui ont des conséquences quotidiennes. Nous regrettons beaucoup de ne pouvoir vous rencontrer afin d'échanger directement. Nous avons donc développé tous les moyens que nous offre la technologie pour garder le lien avec vous : adresses de courriels directes, Lettres d'actualités, le click and collect de la bibliothèque, notre nouveau standard téléphonique…

Financièrement, les mesures pour lutter contre la pandémie ont un coût. Depuis des mois, nous avons investi massivement dans le matériel nécessaire aux gestes barrières avec notamment la distribution de masques. Le Centre Communal d'Action Sociale est en première ligne pour aider nos concitoyens les plus en difficulté.

Certains de nos petits commerces et restaurants restent ouverts avec des modes de livraison ; il est important de les soutenir.

Nous avons également décidé de soutenir nos associations communales, paralysées depuis des mois et sans possibilités de recettes financières. Je pense tout spécialement aux Amicales de Parents d'Elèves qui participent humainement et matériellement aux projets pédagogiques des écoles ; la commune compensera ce manque cette année. Ce sont encore nos différents évènements qui sont reportés : Salon du Polar, Salon du modélisme, Téléthon, Voyage des Aînés…

Nos deux salles des fêtes sont désormais totalement fermées et les moments de convivialité publics et privés devront malheureusement encore attendre.

Vous trouverez, dans ce petit flyer, toutes les informations concernant la conséquence des différentes mesures pour la commune et les solutions mises en place. Bonne lecture !

Coralie ARRUEGO
Maire de Moult-Chicheboville

Bibliothèque Municipale « François Mitterrand »

BIBLIO – DRIVE - SERVICE de prêts de documents.

1 - Je choisis

Catalogue en ligne
JE SAIS CE QUE JE VEUX

ou

Conseils Personnalisés

2 - Je réserve

Par internet

J'ai mon identifiant et mon mot de passe

- le portail de la médiathèque :

sur le site : www.mairie-moult.fr

onglet Bibliothèque et catalogue en ligne

- par mail : m.moult@orange.fr

ou **02 31 27 94 35**

3 – Je retire ma commande sur rendez-vous

Un rendez-vous est confirmé par téléphone ou par mail

Du lundi au vendredi de 14h à 18h
Samedi de 9h à 12h

Lors de l'emprunt, Les documents en ma possession peuvent être rendus.

Infos pratiques et civiques...

La mairie

Les deux mairies de Moult et Chicheboville sont fermées au public.

Les agents sont à leur poste et vous reçoivent sur rendez-vous.

Pour contacter la mairie :

contact@mairie-mc.fr
02 31 27 94 30

finances@mairie-mc.fr
02 50 28 86 67

etatcivil-elections@mairie-mc.fr
02 50 28 86 68

urbanisme@mairie-mc.fr
02 50 28 86 71

communication@mairie-mc.fr et mairie@chicheboville.fr
02 50 28 86 70 / 02 31 23 06 87

Un périmètre de sécurité a été installé aux abords de la mairie. Le stationnement est temporairement interdit.

Les écoles

Un périmètre de sécurité a également été installé aux abords des écoles. Le stationnement est temporairement interdit.
Les parents ne sont plus autorisés à entrer dans l'école.

Sur la commune

Les poubelles publiques sont condamnées.

Mairie
6 rue Pierre Cingal
14370 Moult - Chicheboville
Tél : 02 31 27 94 30
communication@mairie-mc.fr

Mairie déléguée
80 rue Eole,
14370 Moult - Chicheboville
Tél : 02 31 23 06 87
mairie@chicheboville.fr

Mise en page : Service communication
Impression : NII, 1 rue Léopold Senghor, 14000 Caen
1500 exemplaires

COVID-19

La mairie

Les mariages et les PACS sont maintenus avec une limitation du nombre de personnes.
Les reconnaissances, les recensements des jeunes de 16 ans, les dépôts de permis de construire, de déclarations de travaux se font sur rendez-vous.

Les écoles

✓ Le protocole sanitaire de l'Education Nationale est respecté.
✓ Les enfants, à partir de 6 ans, doivent porter un masque.
✓ Un protocole est mis en place pour l'accueil des enfants aux grilles de l'école.
✓ Les restaurants scolaires ont été réaménagés afin de limiter le brassage des enfants.

Se déplacer

Les attestations de déplacement dérogatoire

La mairie met à disposition des attestations sur le rebord de la fenêtre de l'ancienne mairie de Moult et dans la boîte aux lettres de la mairie de Chicheboville. Soyons citoyens : ne prenez que le nécessaire.

Le train

Le plan de transport de la SNCF, mis en place suite à la crise sanitaire, est modifié à compter du jeudi 12 novembre:
- Rétablissement du TER de 7h08 dans le Sens Moult-Caen.
- Suppression de l'arrêt de 6h25 (même direction).

Déchetterie

La déchetterie est ouverte.

Salles communales, évènements et activités

✓ Toutes les salles de la commune sont fermées.
✓ Les évènements : Téléthon, marché de noël...sont annulés.
✓ Les activités sont suspendues

Le don du sang est maintenu sur rendez-vous

Bons de Noël

Traditionnellement, la commune offre à ses Aînés un bon d'achat pour les Fêtes.
Cette année, avec la fermeture de la Trésorerie de Troarn, l'Etat nous imposait une date butoir mi-novembre.
En raison du reconfinement, les bons seront finalement utilisables jusqu'au 25 décembre.

Ne pas jeter sur la voie publique